

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC /
DIVERS :**

PANNEAU DE SIGNALÉTIQUE

Dossier n° DZ

Le délai d'instruction est de 2 mois à compter de la réception de la demande. En l'absence de réponse dans ce délai, la demande est réputée refusée.

* Un dossier complet = une étude immédiate et une validation rapide.

PIECES A FOURNIR : **3 EXEMPLAIRES - 4 si voie Départementale - 5 si situé
Constituer des dossiers distincts en ZAC -**

- Un **plan de localisation** du site,
- Un **plan de masse** au 1/200^e ou photos, avec les dimensions, l'orientation du plan et le nom des rues, comportant :
 - Un **croquis côté** du trottoir et de la façade devant laquelle sera installé le dispositif,
 - Selon le cas, les **plantations** existantes à maintenir, à supprimer (représentées différemment),
 - La **localisation schématique** des **équipements publics** existants, desservant le terrain ou tous dispositifs publics qui se trouveraient devant le site : candélabre, plaque d'égout, abris bus, chambre de télécommunication, passage piétons, panneaux publicitaires...etc.,
 - Une représentation graphique (photographie) de l'**existant** et du **projet** mentionnant toutes les dimensions,
 - Un **plan coté** de(s) **dispositif(s)** et du type d'éclairage, précisant la nature et la couleur des matériaux, le texte et le graphisme, **le mode d'ancrage**,
 - L'autorisation de l'**Aménageur** si vous êtes situé en ZAC,

Dans tous les cas fournir par une note technique toutes précisions utiles, à la compréhension du projet.

IL EST NECESSAIRE DE PRENDRE CONTACT AVEC LES SERVICES TECHNIQUES A LA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES AU 12^{ème} ETAGE DE LA MAIRIE POUR DES TRAVAUX SUR LA VOIRIE (01 40 85 63 15).

L'obtention de cette autorisation ne dispense pas de l'obtention d'autres autorisations qui seraient éventuellement nécessaires au titre du code de l'urbanisme, ex : déclaration préalable (de travaux) pour une modification de façade...auprès du Service Urbanisme Réglementaire, 01 40 85 63 27, ou un arrêté d'interdiction de stationner ou circuler... auprès des Services Techniques, 12^{ème} étage. 01.40.85.63.15

DEMANDEUR :

RESPONSABLE : NOM : **PRENOM :**

ADRESSE DU DEMANDEUR :

Tél obligatoire Email : Fax :

Nom et ADRESSE DU SITE :

ADRESSE DE L'OCCUPATION

Contact

Centre administratif
Waldeck-L'Huillier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-gennevilliers.fr
ville-gennevilliers.fr

